# VI

# PHILOTIME ET LA VENTE DES BIENS DE MILON

PAR A. HAURY

Professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux

SOMMAIRE. — *Affranchi de Térentia, surtout dévoué à sa maîtresse, Philotime montre dès 59 une forte personnalité et une activité débordante. Imprudemment associé par Cicéron (sur la demande de Térentia?) au rachat des biens de Milon, il provoque par ses malversations les plaintes du banni, peut-être alerté par son affranchi Timothée, commis par lui à l'affaire. L'aubaine lui échappant, Philotime cherche à se rattraper sur Cicéron lointain en abusant ses représentants Camille et Atticus, mal informés, par une comptabilité multiple, et en s'ingéniant à différer le règlement final. Cicéron a dû renoncer à obtenir satisfaction pour éviter un conflit aigu avec Térentia; c'est le premier malaise grave au sein du ménage de l'orateur.*

En rouvrant ce dossier, nous ne voulons pas alimenter une polémique : nous ne prétendons guère y verser de nouvelles pièces[1], mais tirer de celles qui y figurent des conclusions fondées sur une interprétation plus fidèle. Avec sa flamme et sa subtilité coutumières, M. Carcopino[2] croit prouver que Cicéron, toujours impécunieux, donnant dans le piège que lui tendait Pompée pour achever de le déconsidérer, s'est entendu secrètement avec le triumvir pour perdre la cause de Milon dans l'espoir de restaurer sa propre fortune en rachetant à vil prix les biens du banni. A cette fin, il constitue avec Philotime, affranchi de Térentia, mais son homme de paille à lui, un syndicat : hauts cris de Milon et de ses amis. Le consulaire cinglant vers la Cilicie tâche d'étouffer le scandale aux dépens de Philotime, opportun bouc émissaire. Mais, à l'heure du règlement de comptes, l'affranchi berne le proconsul, qui renonce à en tirer justice de peur de rallumer le scandale, « et, commente M. Carcopino, cette petite comédie a probablement fini comme la farce de maître Pathelin[3] ».

1. La principale est *Att.*, VII, 3, 7 ; voir p. 185, n. 1.
2. *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, I, p. 183 et suiv.
3. *Op. laud.*, I, p. 188.

Révisons point par point le procès. Que nous apprennent les documents sur Philotime, le syndicat, le scandale et le règlement de comptes? Après quoi nous tenterons de reconstituer l'affaire et d'en dégager la signification profonde.

*Philotime.* — C'est avant tout l'affranchi de Térentia. Sans doute faisait-il partie de son douaire ; ce titre, il le justifiera à merveille, maintenant comme plus tard pendant la guerre civile. Telle est la confiance que lui accorde longtemps Cicéron qu'il lui arrive de l'appeler son affranchi[1]. Les qualités sur lesquelles se fonde cette confiance et qui motiveront bientôt une méfiance égale, excluent *a priori* l'hypothèse que Philotime se soit contenté de jouer dans un syndicat le rôle d'homme de paille, du moins au profit de Cicéron.

Comme son nom l'indique, le personnage est Grec ou d'une province hellénisée. Avant de rallier la Cilicie en 50, il s'attarde en Chersonèse. Cicéron, qui brûle d'impatience de s'ouvrir à Atticus, doit attendre son départ pour confier à d'autres courriers les mystérieuses lettres bilingues[2], où il raconte ses déboires avec l'affranchi. La précaution ne lui semblant pas suffire, il recourt à l'énigme, mêlant dans un déroutant bariolage à la prose la plus bourgeoise des périphrases et termes rares empruntés à la poésie la plus noble. Sans doute le bagage littéraire de l'affranchi est-il mince, mais il ne manque pas d'instruction ni d'esprit : quand, furieux d'assiéger en vain le proconsul, il se résout à quitter la Cilicie, notre renard grec lui décoche deux vieux proverbes avec tant d'à-propos que nous pourrions sans injure attribuer la repartie à l'imagination de l'orateur[3].

Philotime est aussi un homme de tête, même une forte tête. Il paraît pour la première fois dans une lettre d'avril 59[4]. Le mur mitoyen de la palestre de Marcus menace ruine du côté de la maison de Quintus. Atticus a son plan, Philotime le sien, conflit d'intérêts sans doute, dans lequel l'affranchi tient si hardiment

1. *Epist.*, III, 9, 1 (à Appius, Laodicée, peu après le 20 février 50) : « liberto meo ». Faut-il en conclure que Cicéron nourrit encore des illusions?

2. *Att.*, VI, 4, 3 et 5, 1 et 2 ; citation de la seconde p. 184, n. 6.

3. *Att.*, VI, 5, 2, fin ; voir p. 184, n. 6. La fin du vers d'Homère (*Il.*, II, 298) est : ... κενεόν τε νέεσθαι. (*et de revenir les mains vides*). L'autre proverbe se complète par *il faut se contenter* (cf. Platon, *Gorgias*, 499 C).

4. *Att.*, II, 4, 7 : « De muro imperaui Philotimo ne impediret quominus id fieret quod tibi uideretur. »

tête au puissant banquier que Cicéron doit lui ordonner de céder. Il se révèle désormais indispensable, qu'il s'agisse de distribuer des places au théâtre[1], de rembourser un emprunt[2] ou de construire[3]. Arpinum nous a conservé une preuve lapidaire de cette activité débordante, une inscription provenant, suppose Mommsen, d'une chapelle édifiée à Mercure par les soins de Philotime[4].

Il a même sa personnalité politique. Nous le voyons au début de la guerre civile pompéien forcené, bouleversant son auditoire par des informations sensationnelles et mensongères[5]. Plus tard, docile aux événements et fidèle à ses intérêts comme à ceux de sa maîtresse, il voguera vers Alexandrie, chargé d'une mission délicate et obscure[6]. Nous le trouverons enfin Luperque avec Quintus fils et Statius, l'affranchi tout-puissant du frère de l'orateur[7].

A la lumière de ces faits, dont l'un au moins est indépendant de la *Correspondance* et d'ailleurs la confirme, nous comprenons que Cicéron ait redoublé de précautions pour exposer les malversations de Philotime[8] tandis qu'il se contentait d'énigmes latines pour entretenir Atticus du testament de Térentia[6]. Un affranchi de cette trempe, investi jusque-là de la confiance du ménage, se serait-il résigné à jouer dans un syndicat le rôle de figurant? N'était-il pas de taille, pour peu qu'il se sentît soutenu par sa patronne, à escroquer d'abord Milon exilé puis Cicéron absent? Peut-être a-t-il fait mieux encore.

*Le syndicat.* — Constitué suivant une procédure alors usuelle et qui tient de la fraude fiscale, le syndicat n'avait pour but que de permettre aux amis du banni de fausser les enchères et de racheter ses biens à vil prix, quitte à les lui rétrocéder en sous-main[9]. Dans une affaire que rendaient particulièrement délicate l'énormité de ses dettes[10] et l'acharnement de ses adversaires, Milon

1. *Ad Q. fr.*, III, 1, 1 (septembre 54).
2. *Att.*, V, 4, 3 (12 mai 51). Il s'agit des 820.000 sesterces empruntés à César ; cf. p. 183, n. 3.
3. *Att.*, IV, 10, 2 (22 avril 55) ; cf. *Ad Q. fr.*, III, 7 (9), 7 (Rome, décembre 54).
4. *C. I. L.*, X, 5678 (cf. O. E. Schmidt, *Arpinum*, p. 19). La dernière ligne porte : PHILOTIMVS PERFIC[iendum curauit].
5. *Att.*, X, 9, 1 (3 mai 49) ; cf. *Att.*, IX, 7, 6 (17 mars 49).
6. *Att.*, XI, 24, 3 (6 août 47) ; voir p. 189, n. 5.
7. *Att.*, XII, 5, 1 (juillet 46).
8. Lire aussi le commentaire de l'édition Constans-Bayet, *Corresp.*, IV, p. 197-199.
9. Voir p. 183, n. 1.
10. Asconius, *in Milon.*, leur impute la mévente des biens : « Bona eius propter alieni aeris magnitudinem semuncia uenierunt. »

pouvait-il s'en remettre uniquement à des étrangers, eussent-ils toute sa confiance? C'est d'autant plus improbable qu'il lui fallait ménager aussi les intérêts de sa femme Fausta[1], en instance de divorce. Parmi les alliés qu'il ne pouvait manquer de mobiliser, la *Correspondance* nomme Célius, Aelius Lamia, le banquier C. Duronius, dont Cicéron fait un vif éloge[2]. Nous pouvons en toute vraisemblance sous-entendre les noms de Faustus Sylla, beau-frère et défenseur de Milon au Sénat[3], et de nombreux amis de cette puissante famille.

Il y a plus : dans une phrase de la seconde lettre bilingue que mutile M. Carcopino[4], Philotime invoque, pour ne pas rembourser, « l'incurie absolue de son affranchi à lui, l'homonyme du père de Conon ». Si « lui », comme le pensent les récents éditeurs, désigne Milon, il aurait chargé son affranchi Timothée de veiller conjointement avec Philotime à la vente de ses propres biens, flanquant l'homme de confiance de Térentia d'un collaborateur et au besoin d'un surveillant, nous ne savons à quelle date, mais le reproche à Timothée ne prend toute sa valeur que s'il vise une collaboration primitive. En tout cas, nul n'était alors mieux placé que l'affranchi pour alerter le patron ; ceci expliquerait la rancune de Philotime et sa manœuvre pour rendre Timothée responsable de la mévente.

Même si l'on se refuse à pousser à bout ces hypothèses, Cicéron se serait-il risqué à dépouiller son ancien client sous les yeux, autant dire avec la connivence de la famille du banni, de ses gens, de leurs amis communs et surtout de Caton, autre défenseur de Milon[5], dont l'appui lui est indispensable pour obtenir les honneurs qu'il guigne? Et s'il est permis de tirer argument du silence, ses ennemis, un Hirrus par exemple, n'eussent-ils pas bondi sur l'occasion de se venger de ses plaisanteries[6]?

Mais, dira-t-on, Milon, Fausta, Célius se sont plaints. Mais de qui et combien de temps? Voyons les textes. La première plainte, dont nous ignorons l'auteur, rattrape Cicéron à Brindes peu avant

1. *Att.*, V, 8, 2 ; voir p. 183, n. 1.
2. *Ibid.*, 2 et 3.
3. Asconius, *in Milon.*, 11.
4. *Op. laud.*, p. 188, n. 1 et 2 ; voir p. 184, n. 6. Nous adoptons le texte et l'interprétation de Tyrrell-Purser et Constans-Bayet. La leçon αὐτῆς n'est qu'une conjecture de Wesenberg.
5. Asconius, *in Milon*, 11.
6. *Epist.*, II, 10, 1 (A Célius, 14 novembre 51) : « ... de Hilo (balbus enim sum)... ». Cf.

le 2 ou 3 juin 51. Elle vise d'abord Philotime. Cicéron reconnaît qu'il l'a introduit dans le syndicat, mais en rejette la principale responsabilité sur C. Duronius, banquier dévoué à Milon. Il se déclare prêt à écarter l'affranchi, si Milon et les siens insistent. Le soin qu'il apporte à se disculper, le nombre de personnes auxquelles il écrit, Camille, son banquier, Célius, Aelius Lamia, sans parler d'Atticus, trahissent son embarras et son inquiétude pour sa réputation [1].

Endenté comme il était, nous ne pouvons affirmer que Philotime lâcha prise, mais la lettre expédiée mi-juin de Rome par Célius est le dernier écho des plaintes de Milon. Elle aussi vise expressément la conduite de Philotime [2]. Du « scandale » deux lettres seulement nous entretiennent. D'après leurs dates et compte tenu de l'éloignement de Milon, il a duré moins de deux mois et fait long feu. Tout porte à croire que, chapitré, surveillé, peut-être écarté, l'affranchi fut contraint de donner satisfaction au banni. C'est maintenant au tour du proconsul de se plaindre.

*Le règlement de comptes.* — Dès le 27 juin à Athènes, Cicéron s'inquiète : « Et la créance de César? Et la créance de Milon? Et personne qui vienne de chez moi... [3] »

Dans la suite, pendant la première quinzaine d'août arrive de Rome un paquet de lettres, mais aucune d'Atticus. Encore un coup

*Epist.*, VIII, 11 (de Célius, fin avril ou début mai 50). Hostile à la supplication mais chapitré par Célius Hirrus, s'est contenté de voter le projet de motion de Caton.

1. *Att.*, V, 8, 2 et 3 (Brindes, 2 ou 3 juin 51) : « Tu si modo es Romae (uix enim puto), sin es, hoc uehementer animaduertas uelim. Roma acceperam litteras Milonem meum queri per litteras iniuriam meam quod Philotimus socius esset in bonis suis. Id ego ita fieri uolui de C. Duronii sententia, quem et amicissimum Miloni perspexeram et talem uirum qualem tu iudicas cognoram. Eius autem consilium meumque hoc fuerat, primum ut in potestate nostra esset res, ne illum malus emptor alienus mancupiis quae permulta secum iam habet spoliaret, deinde ut Faustae, cui cautum ille esse uoluisset, ratum esset. Erat etiam illud ut ipsi nos, si quid seruari posset, quam facillime seruaremus. Nunc rem totam perspicias uelim ; nobis enim scribuntur saepe maiora. Si ille queritur, si scribit ad amicos, si idem Fausta uult, Philotimus, ut ego ei coram dixeram mihique ille receperat, ne sit inuito Milone in bonis. Nihil nobis fuerat tanti. Sin haec leuiora sunt, tu iudicabis. Loquere cum Duronio. Scripsi etiam ad Camillum, ad Caelium, ad Lamiam eoque magis quod non confidebam Romae te esse. Summa erit haec : statues ut ex fide, fama reque mea uidebitur. »

2. *Epist.*, VIII, 3, 2 : « Quod ad Philotimi liberti officium et bona Milonis attinet, dedimus operam ut et Philotimus quam honestissime Miloni apsenti eiusque necessariis satis faceret et secundum eius fidem et sedulitatem existimatio tua conseruaretur. »

3. *Att.*, V, 10, 4 : « Nec hercle umquam tan diu ignarus rerum mearum fui, quid de Caesaris, quid de Milonis nominibus actum sit, ac non modo nemo domo, etc... » Il s'agit des 820.000 sesterces empruntés à César représenté par Oppius, somme parfois arrondie à 800.000 sesterces et dont le détail restait à fixer (cf. note de Constans à *Att.*, V, 5, 2). D'après Constans et très logiquement, le *Milonis nomen* représente « la valeur des biens de Milon

de Philotime, pense-t-il[1]. En février seulement, nouvelles ambiguës et inquiétantes :

« Pour ce que tu m'écris au sujet de Philotime et du paiement de 20.600 sesterces, j'entends dire que Philotime est arrivé en Chersonèse vers le 1er janvier : mais je n'ai rien reçu de lui jusqu'à présent. Camille m'écrit avoir reçu mes arrérages : de quoi s'agit-il, je ne sais, et je voudrais le savoir. Mais nous verrons cela plus tard ; et il sera plus facile peut-être d'en parler de vive voix[2]. »

Le paragraphe suivant évoque une mise en garde d'Atticus en termes si énigmatiques que Cicéron n'y comprend rien[2]. En effet, le seul homme à tout connaître est Philotime, et Cicéron est celui qu'il désire le moins informer. Il semble aussi peu pressé de comparaître devant lui que de lui écrire et de lui remettre une lettre courtoise (combien urgente !) d'Appius[3]. Il arrive peu après, le 20 février, à Laodicée, mais, loin d'apaiser Cicéron, ses éclaircissements accroissent une méfiance qui attend pour éclater le départ de l'espion domestique[4]. Et ce sont les deux lettres bilingues[5] dont nous citons le fragment principal[6] :

« *L'affranchi de mon épouse m'a donné plusieurs fois l'impression par ses bredouillages, son agitation dans nos entretiens et causeries, d'avoir tant soi peu cuisiné les comptes relatifs aux biens du Croto-*

acquis aux enchères par Cicéron et Philotime ». M. Carcopino croit y voir « des titres appartenant à Milon », *op. laud.*, I, p. 186.

1. *Att.*, V, 17, 1 (15 août 51).

2. *Att.*, VI, 1, 19 et 20 (Laodicée, le 20 ou 21 février 50) : « Quod de Philotimo et de solutione HS XXDC scribis, Philotimum circiter Kal. Ianuarias in Chersonesum audio uenisse. At mi ab eo nihil adhuc. Reliqua mea Camillus scribit se accepisse. Ea quae sint nescio et aueo scire. Verum haec posterius et coram fortasse commodius.

« Illud me, mi Attice, in extrema fere parte epistulae commouit : scribis enim sic, τί λοιπόν ; deinde me obsecras amantissime ne obliuiscar uigilare et ut animaduertam quae fiant. Num quid de quo inaudisti? Etsi nihil eius modi est : πολλοῦ γε καὶ δεῖ. Nec enim me fefellisset, nec fallet. Sed ista admonitio tua tam accurata nescio quid mihi significare uisa est. »

3. Cf. *Epist.*, III, 9, 1. Ignorant sa résipiscence déjà ancienne, Cicéron, moins de quinze jours avant l'arrivée de Philotime, lui avait administré la vigoureuse *Epist.*, III, 7.

4. Quand Philotime retourne à Rome, fin mai ou début juin 50, Cicéron lui confie *Att.*, VI, 3, qui traite de l'affaire Scaptius, mais non des comptes avec l'affranchi.

5. *Att.*, VI, 4 (en colonne entre Tarse et le fleuve Pyrame peu après le 5 juin 50) et VI, 5 (Camp du Pyrame, 26 juin 50). Le § 3 de la première, partiellement en grec, est repris par le § 1 de la seconde que nous citons seule.

6. *Att.*, VI, 5, 1 et 2 : « ... Τῆς ξυναόρου τῆς ἐμῆς οὐξελεύθερος ἔδοξέ μοι θαμὰ βαττα‹ρ›ίζων, ἀλύων ‹ἐν› τοῖς ξυλλόγοις καὶ ταῖς λέσχαις ὑπό τι πεφυρακέναι τὰς ψήφους ἐν τοῖς ὑπάρχουσιν τοῖς τοῦ Κροτωνιάτου. Hoc tu indaga ut soles ; ast hoc magis : ἐξ ἄστεος ἑπταλόφου στείχων παρέδωκεν μνῶν κδ', μὴ ὀφειλημάτων Καμίλλῳ · ἑαυτόν τε ὀφείλοντα μνᾶς κδ' ἐκ τῶν Κροτωνιατικῶν καὶ ἐκ τῶν Χερρονησιτικῶν μη' καὶ μνᾶς κληρονομῆσαι χμ', χμ' · τούτων δὲ μηδὲ ὀβολὸν διευλυτῆσθαι, πάντων ὀφειληθέντων τοῦ

*niate.* Veux-tu suivre la piste, comme tu sais le faire? Mais voici plus : *venant de la ville aux sept collines, il a remis un acompte sur les 24 et 48 mines dues à Camillus ; s'il devait personnellement, disait-il, 24 mines sur les biens du Crotoniate et 48 sur les domaines de Chersonèse, il était d'autre part légataire de deux fois 640 mines, dont pas une obole n'avait été payée, alors que tout était dû pour le début du deuxième mois; quant à son affranchi, qui porte le même nom que le père de Conon, il ne s'était occupé d'absolument rien. Donc il te faut d'abord mettre à couvert toutes ces sommes; ensuite ne pas laisser perdre non plus les intérêts courant depuis la date d'échéance primitive. Tous les jours que nous avons eu à le supporter, j'ai été fort inquiet, car il était venu pour nous épier et sans doute dans l'espoir de quelque chose. Il finit par renoncer et me quitter sans donner de raison, sur ces mots :* « *Je m'en vais, ce serait déshonneur de s'attarder encore* », et il me fit reproche en citant le vieux proverbe : « *De ce que l'on vous offre...* »

Avant d'essayer d'interpréter ces données, il nous paraît indispensable de citer une troisième lettre[1], postérieure au retour en Italie et qui manque au dossier constitué par M. Carcopino :

« J'en arrive aux affaires privées. Oui, en ce qui concerne Philotime, je suivrai tes conseils, mais ce que j'attendais personnellement de lui en ce moment, ce n'était pas les comptes qu'il t'a exposés, mais ce solde qu'il a lui-même, dans ma villa de Tusculum, tenu à me faire porter de ma main sur mon livre de raison, et dont il m'a, lui encore, en Asie, donné copie de sa main. S'il reconnaissait ce billet, il me devrait pour sa part une somme égale et même supérieure à celle qu'il t'a exposé que je lui devais. Mais sur ce

δευτέρου μηνὸς τῇ νουμηνίᾳ · τὸν δὲ ἀπελεύθερον αὐτοῦ ὄντα ὁμώνυμον τῷ Κόνωνος πατρὶ μηδὲν ὁλοσχερῶς πεφροντικέναι. Ταῦτα οὖν πρῶτον μὲν ἵνα πάντα σῴζηται, δεύτερον δὲ ἵνα μηδὲ τῶν τόκων ὀλιγωρήσῃς τῶν ἀπὸ τῆς προεκκειμένης. Ἡμέρας ὅσας αὐτὸν ἠνέγκαμεν σφόδρα δέδοικα · καὶ γὰρ παρῆν πρὸς ἡμᾶς κατασκεψόμενος καί τι σχεδὸν ἐλπίσας. Ἀπογνοὺς δ' ἀλόγως ἀπέστη ἐπειπών · « Εἶχω · αἰσχρόν τοι δηρόν τε μένειν —, meque obiurgauit uetere prouerbio : τὰ μὲν διδόμενα —. Reliqua uide et quantum fieri potest perspice. » Nous citons le texte et, à deux mots près, la traduction Constans-Bayet.

1. *Att.*, VII, 3, 7 (Trébule, 9 décembre 50) : « Ad priuata uenio. De Philotimo faciam equidem ut mones. Sed ego mihi ab illo hoc tempore non rationes expectabam quas tibi edidit, uerum id reliquum quod ipse in Tusculano me referre in commentarium mea manu uoluit quodque idem in Asia mihi sua manu scriptum dedit. Id si praestaret, quantum mihi aeris alieni esse tibi edidit, tantum et plus etiam mihi ipse deberet. Sed in hoc genere, si modo per rem p. licebit, non accusabimur posthac, neque hercule antea neglegentes fuimus, sed amicorum multitudine occupati. Ergo, utemur ut polliceris, et opera et consilio tuo, nec tibi erimus, ut spero, in eo molesti. »

chapitre, pour peu que la situation politique le permette, on ne m'accusera plus à l'avenir ; non pas, grands dieux ! que dans le passé j'aie fait preuve de négligence, mais j'étais d'abord aux affaires d'une multitude d'amis. Donc j'userai, comme tu me l'offres, et de ton concours et de ton conseil, et je ne t'importunerai pas, j'espère, à ce sujet. »

Est-il possible de suivre le détail des opérations financières entre Philotime et Cicéron? Nous ne le croyons pas. Trop de lettres nous manquent, trop de précisions, et rien ne nous garantit l'authenticité des chiffres. Nous constatons seulement ceci : Philotime et Cicéron sont toujours en compte ; mutuellement débiteurs et créanciers, chacun se présente à Atticus (qui ne connaît pas l'ensemble des opérations) comme le créancier de l'autre. Que désigne le versement de 20.600 sesterces mentionné en février, a-t-il été déjà opéré, au bénéfice de qui, nous ne savons? Par contre, les *reliqua* que Camille écrit avoir reçus de Philotime[1] évoquent l'acompte que Philotime déclare lui avoir versé avant son départ[2]. Si nous ne connaissons pas la somme, les dates coïncident[3]. En admettant cette hypothèse et en prenant les mots dans leur acception naturelle, Philotime aurait présenté à Camille (qui pas plus qu'Atticus ne connaît l'ensemble des opérations) un acompte comme un solde général[4] et tenu une *triple* comptabilité, informant partiellement et séparément Atticus et Camille en leur laissant le soin de renseigner Cicéron pour brouiller les cartes (*mirus est* φυράτης[5]) et gagner au moins du temps.

Pouvons-nous pousser plus avant? Dans la lettre de Trébule, Cicéron reconnaît de mutuelles dettes, mais affirme que le bilan penche en sa faveur[6]. Admettons-le. Rien n'empêche alors que les 20.600 sesterces dont parle Atticus ne constituent une somme réclamée à Cicéron et peut-être à Atticus, son répondant bénévole, par Philotime qui aurait passé sous silence sa dette de 72 mines,

1. Voir p. 184, n. 2.
2. Voir p. 184, n. 6 et traduction.
3. Juste avant le départ de Philotime pour la Cilicie, sans doute pendant la première quinzaine de décembre 51, puisqu'il se trouve vers le 1er janvier en Chersonèse (voir p. 184, n. 2) et que Cicéron reçoit peu (?) avant d'écrire *Att.*, VI, 1, le 20 ou 21 février 50. Deux mois de poste constituent un délai normal, surtout en hiver.
4. Camille use du pluriel, Cicéron, dans *Att.*, VII, 3, 7, du singulier. L'interprétation littérale du pluriel est conforme à l'intérêt de Philotime de laisser croire à un règlement général.
5. Voir p. 190, n. 1.
6. Voir p. 185, n. 1.

soit 28.800 sesterces[1]. En ce cas la différence, soit 8.200 sesterces (moins l'acompte inconnu), représenterait le reste de la dette de Philotime. Ce calcul s'accorderait assez bien avec la phrase de Cicéron déjà citée que nous commenterions désormais ainsi :

« Ce que j'attendais de lui en ce moment, ce n'était pas les comptes qu'il t'a exposés (aux termes desquels je lui devais 20.600 sesterces), mais ce solde qu'il a lui-même dans ma villa de Tusculum tenu à me faire porter de ma main sur mon livre de raison (soit 28.800 sesterces), etc... S'il reconnaissait ce billet, il me devrait une somme égale et même supérieure (28.800 sesterces moins l'acompte) à celle qu'il t'a exposé que je lui devais (20.600 sesterces). »

Même évalué à 5.000 sesterces, soit quelque mille francs or, le solde n'est pas à dédaigner, surtout quand on s'est laissé berner et presque déshonorer par un Scapin. Passons sur le caractère conjectural de cette reconstitution et sur le vague de *reliquum* et *reliqua*, qui, selon les contextes et les circonstances, peuvent désigner des sommes différentes. Il suffit qu'on tienne pour acquise la triple comptabilité.

A sa lumière, nous pouvons reconstituer ainsi l'affaire. La vente des biens de Milon s'achève quand Cicéron quitte Rome sans défiance vers le 1er mai 51. A Tusculum, l'accompagnent Atticus[2] et Philotime[3]. Seuls Philotime et Cicéron connaissent leurs comptes réciproques. Ils les arrêtent dans un tête-à-tête auquel n'assiste pas Atticus. Pour mieux leurrer le proconsul, Philotime le prie de porter sur son livre de raison le montant de sa dette (28.800 sesterces?). Vers le 1er juin à Brindes, à l'instant d'embarquer, arrive à Cicéron une lettre de protestation dont nous ignorons l'auteur. Il alerte aussitôt Atticus, Camille son banquier (jusque-là tenu en dehors de l'affaire), Célius, Aelius Lamia..., et les prie de prendre toutes dispositions pour que Philotime donne satisfaction à Milon. La lettre expédiée de Rome par Célius mi-juin parle de l'affaire au passé[4].

Frustré de ce côté, Philotime veut se rattraper sur Cicéron absent. Il ne lui écrit pas et s'arrange pour le rencontrer le plus tard

1. Il s'agit, pensons-nous, de la mine attique de 16 onces, qui valait 400 sesterces.
2. *Att.*, V, 1, 3 (Minturnes, 5 ou 6 mai 51).
3. Voir p. 185, n. 1.
4. Voir p. 183, n. 2.

possible. Des deux représentants de ce dernier, Atticus et Camille, aucun ne connaît l'ensemble des comptes ; de plus, Atticus doit quitter Rome pour l'Épire début août 51. C'est avec eux seuls, de vive voix ou par lettres, que traite Philotime. Térentia, elle, n'apparaît jamais explicitement dans cette affaire. Avant de quitter Rome début décembre pour la Chersonèse et l'Asie Mineure, Philotime verse à Camille un acompte qu'il lui présente comme un solde général. Camille le présente de même à Cicéron qui ne comprend pas... Philotime voyage, informe Atticus des succès de Cicéron[1], arrive enfin à Laodicée la dernière semaine de février 50. Le bon larron annonce l'acompte versé à Camille, remet une reconnaissance de la dette déjà inscrite à Tusculum sur le livre de raison, s'excuse des plaintes de Milon sur Timothée, son affranchi, et de son insolvabilité sur certains exécuteurs testamentaires. Espère-t-il un adoucissement? Peine perdue : Λίθον πέττει ! Il couvre sa déconvenue d'un mot d'esprit et reprend le large. Aussitôt, Cicéron informe Atticus en deux langues et le prie de s'assurer de « toutes ces sommes », intérêts compris. Enfin, il retire à l'affranchi de Térentia l'intendance de ses propres biens[2].

Cicéron a-t-il eu le dernier mot? Nous en doutons. Du moins rien ne prouve qu'il soit rentré dans ses deniers. Mais a-t-il reculé devant la contrainte par peur de rallumer le « scandale »? C'est invraisemblable. D'abord le « scandale » a fait long feu. Ensuite, il eût atteint moins Cicéron que Philotime et, en définitive, Térentia. C'est devant un drame familial que Cicéron a reculé, sacrifiant ses intérêts et son amour-propre à une harmonie conjugale dont son proconsulat sonne le glas. Souvenons-nous qu'en 58, pendant l'exil de son mari, Térentia s'employait à Rome à racheter en sous-main les biens confisqués[3]. La *Correspondance* ne mentionne pas alors le nom de Philotime, mais depuis 59 nous connaissons son rôle. Il est donc logique que Térentia l'ait proposé pour liquider au mieux la vente des biens de Milon à son mari, plus préoccupé que jamais par la situation politique et bientôt par son imminent proconsulat[4]. Il est probable que Cicéron lui abandonna la direc-

1. *Att.*, VI, 1, 9.
2. *Att.*, VII, 1, 9 (Athènes, 16 octobre 50). Il sait qu'il peut compter pour tout sur Tiron, cf. *Att.*, VII, 5, 1.
3. *Epist.*, XIV, 2, 2. Lire le commentaire de Constans, *Correspondance*, II, p. 16-17.
4. Sa désignation date de mars 51. Si la vente se déroule pendant les premiers mois de 51,

tion de toute l'affaire, et à Tusculum se contenta de mettre au net ses comptes avec l'affranchi sans s'inquiéter de savoir s'il ne s'était pas rendu complice d'une escroquerie. Asconius nous dit bien que la vente souffrit des dettes de Milon[1], mais soyons certains que Philotime se garda de provoquer la surenchère quand il désirait acquérir. Même s'il ne connaissait pas encore l'homme et son peu de scrupule, Cicéron devait se montrer plus vigilant et plus délicat. Mais, satisfaction donnée à Milon, que pouvait craindre le proconsul un an plus tard, sinon de heurter de front son épouse? Sans chercher à tirer un argument facile de l'épithète de Plutarque φιλότιμος γυνή[2], nous la soupçonnons dans les sous-entendus de la correspondance de Cicéron, mais aussi d'Atticus[3]. Un fait est certain : l'absence de son mari lui laisse une liberté presque totale. Ses réponses mettent au moins trois mois pour lui parvenir. Elle ne les attend pas toujours pour trancher et, dans une affaire infiniment plus grave, le remariage de Tullia, prend une terrible responsabilité[4]. Pendant la guerre civile, son indépendance et, si nous en croyons Cicéron, sa ladrerie ne feront que croître, secondées par un Philotime plus désinvolte que jamais envers le mari de sa patronne[5], tant qu'à la fin ce vieux ménage se brisera.

On ne saurait faire endosser à Cicéron plus de responsabilité qu'il n'en porte. Sa culpabilité est assurément moindre que celle

comme l'admet également M. Carcopino (*op. laud.*, I, p. 183), comment peut-il écrire que « (Pompée) a poussé à la vente rapide des biens confisqués » (*ibid.*, I, p. 189) et parler de « connivence » en invoquant « la situation générale » quand Cicéron vient, malgré Pompée, de faire condamner après sa sortie de charge (10 décembre 52) le tribun clodien T. Munatius Plancus Bursa (cf. Dion, XL, 55, Plutarque, *Pomp.*, 55)?

1. Voir p. 181, n. 10.

2. Plut., *Cic.*, 20 : « Καὶ γὰρ οὐδ' ἄλλως ἦν πραεῖά τις οὐδ' ἄτολμος τὴν φύσιν, ἀλλὰ φιλότιμος γυνὴ καὶ μᾶλλον, ὡς αὐτός φησιν ὁ Κικέρων, τῶν πολιτικῶν μεταλαμβάνουσα παρ' ἐκείνου φροντίδων ἢ μεταδιδοῦσα τῶν οἰκιακῶν ἐκείνῳ. »

3. *Att.*, VI, 4, 3 : « Δέδοικα μή τι νοήσῃς... Non queo tantum quantum uereor scribere. » Cf. la note de Constans-Bayet et p. 184, n. 2.

4. En n'attendant pas l'approbation de son mari qui évoque le mariage de Tullia et de Dolabella en termes très désabusés : « Mulieres quidem ualde intellego delectari obsequio et comitate adulescentis. Cetera noli ἐξαχανθίζειν » (*Att.*, VI, 6, 1).

5. *Att.*, XI, 24, 3 (Brindes, 6 août 47) : « De Terentia autem (mitto cetera, quae sunt innumerabilia) quid ad hoc addi potest? Scripseras ut HS $\overline{\text{XII}}$ permutarem ; tantum esse reliquum de argento. Misit illa ccIↃↃ mihi, et adscripsit tantum esse reliquum. Cum hoc tam paruum de paruo detraxerit, perspicis, quid in maxima re fecerit? — Philotimus non modo nullus uenit, sed ne per literas quidem aut per nuntium certiorem facit me, quid egerit. Epheso qui ueniunt, ibi se eum de suis controuersiis in ius adeuntem uidisse nuntiant : quae quidem (ita enim ueri simile est) in aduentum Caesaris fortasse reiciuntur. Ita aut nihil puto eum habere, quod putet ad me celerius perferendum, aut adeo me in malis esse despectum ut, etiam si quid habet, id, nisi omnibus suis negotiis confectis, ad me referre non curat. »

de Philotime, dont le rôle annonce en tout point nos Euphorbes et nos Narcisses, moindre sans doute que celle de Térentia, prête à couvrir dans son affranchi l'instrument et l'associé de ses spéculations. A moins de rompre une union sourdement ébranlée, que pouvait faire le proconsul, une fois réparé le tort causé à Milon, que de retirer ses clés à Philotime, de prendre sa défaite avec philosophie :

*le passé est passé, laissons, quoi qu'il nous coûte...*

et de s'en remettre à l'esprit du soin de flétrir en deux langues « ce merveilleux *brouilleur* et vrai fils de Laërte[1] ».

A. HAURY.

---

## VII

## A PROPOS DU CARMEN 64 DE CATULLE

PAR J.-P. BOUCHER
Assistant à la Faculté des Lettres de Lyon

SOMMAIRE. — *Critique des interprétations jusqu'ici proposées, dont chacune met trop exclusivement l'accent sur un aspect de l'œuvre. Il faut, chez Catulle, reconnaître le lien entre la sensibilité et l'esthétique, pourvues l'une et l'autre de moyens d'expression appropriés, avec recours sans asservissement aux formes littéraires traditionnelles.*

L'histoire de l'interprétation de cette pièce est longue, et son titre même comme le genre où l'on doit la classer font problème. Depuis la note du *Sangermanensis* et les éditeurs de la Renaissance, on l'a souvent intitulée « Épithalame de Thétis et Pélée », Wilamowitz (*Hellenistische Dichtung in der Zeit des Kallimachos*, Berlin, 1924, II, p. 298) la qualifie d'ἔπος, de nombreux érudits la définissent par le terme d'ἐπύλλιον. Mais J. F. Reilly (*Origins of the word epyllion*, *Classical Journal*, XLIX, 1953-1954, p. 111-

1. *Att.*, VII, 1, 9 (Athènes, 16 octobre 50) : « Redeamus domum. Diiungere me ab illo uolo. Mirus est φυράτης, germanus Lartidius, ἀλλὰ τὰ μὲν προτετύχθαι ἐάσομεν ἀχνύμενοί περ. Reliqua expediamus. » Achille, dans ce vers (*IL.* XVIII, 112) et tout le passage, maudit l'esprit de querelle et de rancune qui égare hommes et dieux. Sur la φιλοτιμία de l'affranchi, *ibid.*, 1, et *Att.*, VII, 9, 2.